

# Le Relais parents Assistant(e)s Maternel(le)s



04 13 32 08 05  
ram@ccpsmv.fr

- Vous informe** sur l'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e)
- Vous transmet** la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s
- Vous informe** sur les avantages financiers dont vous pouvez bénéficier
- Vous conseille** sur la fonction employeur
- Organise** des temps collectifs pour les enfants accueillis chez les assistant(e)s maternel(le)s
- Organise** des temps d'information et d'échanges professionnels pour les assistant(e)s maternel(le)s

Plus d'infos  
sur la plaquette du R.A.M.



Communauté de Communes  
PAYS DES SORGUES  
MONTS DE VAUCLUSE

# Livret d'accueil

Fontaine de Vaucluse • Saumane de Vaucluse • L'Isle sur La Sorgue • Le Thor • Châteauneuf de Gadagne

## du jeune enfant



04 13 32 08 08 • petite-enfance@ccpsmv.fr • 350, avenue de La Petite Marine • 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

# Accueil individuel ou collectif ?



À chacun sa solution !

Châteauneuf-de-Gadagne  
Jardin d'enfants  
...  
20 places

Le Thor  
Crèche L'Arlequine  
...  
35 places

L'Isle-sur-la-Sorgue  
Crèche Les Névens  
...  
43 places

Châteauneuf-de-Gadagne  
Crèche La Sousto de la Ninéio  
...  
20 places

Crèche familiale  
...  
19 places

L'Isle-sur-la-Sorgue  
Crèche Les Capucins  
...  
43 places

Plus de **100** assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s employé(e)s par des particuliers

Relais  
Assistants  
Maternelles

 Fourniture des repas et des couches

 Tarif horaire adapté aux ressources et à la composition de la famille

À titre indicatif (2018) :  
pour 1 famille avec 1 enfant,  
tarif horaire minimum = 0,41 €,  
maximum = 2,92 €

## Accueil collectif en crèche

Pour les enfants de 10 semaines à 4 ans, de 7 h 30 à 18 h 15 ou 18 h 30, temps partiel ou complet

## Accueil collectif en jardin d'enfants

Pour les enfants de 20 mois à 4 ans, de 8 h à 17 h, temps partiel ou complet  
Fermeture le mercredi et une partie des vacances scolaires

## Accueil individuel en crèche familiale

Pour les enfants de 10 semaines à 4 ans, de 7 h 30 à 18 h 30, temps partiel ou complet, chez une assistante maternelle agréée et encadrée par une directrice de crèche avec des regroupements en crèche collective

**1**  
Vous déposez votre demande auprès du Service Petite Enfance

CCPSMV  
350, avenue de la Petite Marine  
L'Isle-sur-la-Sorgue  
0413 32 08 08

Tous les jours sauf le jeudi après-midi, sans rendez-vous et sans documents  
8 h 30 - 12 h • 13 h 30 - 17 h

**2**  
Vous actualisez votre dossier par téléphone au 0413 32 08 08 ou courriel [petite-enfance@ccpsmv.fr](mailto:petite-enfance@ccpsmv.fr) (confirmation de naissance, modification de la demande...)

Si besoin, le service vous propose une réunion d'information collective ou un rendez-vous individuel

**3**  
Le service vous propose une place

OU

Le service vous oriente vers le R.A.M.